



ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 4.

Samedi 28 Janvier 1893.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPELLE, imprimeurs. 191 et 193, rue St-Urbain.

# ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres son journallement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

## LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

25 cents la bouteille

EN VENTE  
DANS TOUTES LES  
BONNES  
PHARMACIES

25 cents les 20 doses

INFAILLIBLE!

**LE BAUME  
RHUMAL**

GUÉRIT:

Toux  
Opiniâtre  
Grippe  
Bronchite

Rhumes  
Persistants  
Coqueluche

Maladies de la Gorge

Affections des Poumons

Dépôt Général:  
**L. R. BARIDON**  
PHARMACIEN  
1703, RUE STE-CATHERINE  
MONTREAL

# CAFE ET EPICES

MARROTTE, LeBLANC & C<sup>ie</sup>

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & C<sup>IE</sup>

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

## “ The True Witness ”

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats-Unis \$1.00.

## VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION !

## “ LA QUESTION OUVRIERE ”

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDES-MUETS, Mile-End, P. Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages - 25 Cents  
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages - 30 “

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi 'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Out.

**ERNEST GIRARDOT & CIE.,** Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



## Cloches Pour Eglises

**MÉARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

**HUGH RUSSEL,**

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

# LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

## PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FREERES DE LA CHABITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

## VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	30	JANVIER	— T. St Nom de Jésus.
MERCREDI	1	FÉVRIER	— Repentigny.
VENDREDI	3	"	— Mont St-Louis.
DIMANCHE	5	"	— Sacré-Cœur à Montréal.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	29	JANVIER	— Septuagésime. sem.
LUNDI	30	"	— Ste Martine, V. M., sem.
MARDI	31	"	— Oraison de N. S. J. C., d. m.
MERCREDI	1	FÉVRIER	— St-Ignace, E. M., doub.
JEUDI	2	"	— Purific. de la B. V. Marie, d. 2c.
VENDREDI	3	"	— S. François de S., E. D., d.
SAMEDI	4	"	— S. André <i>Corsin</i> , E. C., d.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 29. — Annonce de la Purification.

**Cathédrale** Vendredi 3. — Messe à 7h., suivie de la bénédiction et de l'imposition des cierges à l'occasion de la fête de S. Blaise.

**Institution des Cordes-Muettes.** Dimanche 29. — Bénédiction de la nouvelle chapelle par Monseigneur l'archevêque. à 8 h. A. M.

**St-Patrice.** Dimanche 29. — Salut chanté par Mgr l'archevêque à 7½ h. du soir.

**Couvent d'Hochelega.** Jeudi 2 — Profession religieuse.

**Notre-Dame de Pitié.** Vendredi 3. — Sermon et salut annuel des associés de l'Œuvre des Tabernacles, à 3 h.

**Congrégation Notre Dame.** Samedi 4. — Profession religieuse.

Dimanche 29. — Fête du Titulaire de St-François de Sales et solennité de celui de St-Paul de Joliette.

Dimanche, 5. — Solennité des Titulaires de Ste-Brigide à Montréal, de la Purification à Repentigny et à St-Blaise.

Les paroisses de Ste-Brigide et de St-Blaise feront la solennité de la Purification Dimanche, 29 Janvier.

## ARGENT A PRETER

### AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

Boîte 1907, Montréal,

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 28 JANVIER 1893. VOL. XXI, No 4.

---

## SOMMAIRE :

I Quatrième dimanche après l'Épiphanie. — II Lettre de Léon XIII aux évêques d'Italie. — III Le Congrès Eucharistique de Jérusalem. — IV Une servante apôtre. — V Exposition de Chicago. — VI Les noces de diamant de M. et de Mme Mame de Tours. — VII Les fêtes jubilaires à Rome, réception des enfants. — VIII Les Frères de la Charité, l'asile St-Benoit-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe, (suite). — IX Chronique. — X Aux prières.

---

## QUATRIÈME DIMANCHE APRES L'ÉPIPHANIE

« Alors les disciples l'éveillèrent, et lui dirent : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » (S. Matth., VIII).

I. L'imminence du danger presse les apôtres et les pousse du côté de Jésus-Christ ; ils l'appellent et le réveillent par des invocations vives et ardentes. C'est ainsi qu'au jour des épreuves, nous nous tournons spontanément vers notre Sauveur ; et quand les assistances humaines nous manquent, nous l'implorons comme notre ressource unique.

Le cri du cœur est la prière qui touche le cœur de Jésus. Mais il faut le réveiller au commencement du péril, et ne pas attendre le moment du naufrage pour nous jeter dans ses bras.

II. Le Seigneur dit aux disciples : « Hommes de peu de foi, pourquoi tremblez-vous ? » Ce reproche s'adresse à tous ceux qui laissent défaillir leur confiance. Les apôtres avaient oublié les œuvres de la bonté et de la puissance du divin Maître. N'est-ce pas là ce qui nous arrive trop souvent quand nous sommes aux prises avec la tentation ? Nous doutons de Jésus-Christ, nous le croyons loin de nous, nous pensons qu'il nous abandonne, nous l'accusons de ne point se mettre en peine de nos souffrances ;

tandis qu'en vérité il est d'autant plus près de nous que la tribulation est plus proche. « Est-ce que le Seigneur a jamais repoussé ceux qui, dans leur détresse, ont invoqué son secours ? »

Écoutez le Psalmiste : « Le Seigneur est proche de tous ceux dont le cœur est affligé. »

## LETTRE DE LEON XIII

### Aux évêques d'Italie.

Voici presque en entier la lettre de Léon XIII aux évêques d'Italie.

« L'esprit du mal, habitué d'instinct et sous l'impulsion du mauvais démon à lutter contre le nom chrétien, s'est, de tout temps, associé certains hommes, ligués entre eux, dans le but de travailler, par leurs funestes complots, à détruire les doctrines divinement inspirées et à renverser la république chrétienne elle-même. Et ces légions, constituées pour le combat, personne n'ignorent quel mal elles ont toujours fait à l'Eglise.

« Or, l'esprit de toutes ces sectes antérieures, hostiles aux institutions catholiques, revit dans la secte dite franc-maçonnerie, et qui, puissante en force et en ressources, et montrant à découvert son acharnement, attaque tout ce qu'il y a de sacré. Cette secte, vous ne l'ignorez pas, les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, l'ont plus d'une fois proscrite depuis un siècle et demi, et Nous-même, comme Nous le devons, Nous l'avons condamnée aussi, en avertissant énergiquement les peuples chrétiens de prendre garde avec la plus extrême vigilance à ses pièges et de combattre fortement ses perfides efforts, comme il convient à des disciples de Jésus-Christ.

Néanmoins, pour dire les choses comme elles sont, une sorte de sécurité inconsidérée a rendu un certain nombre d'Italiens peu défiants et peu avisés à son sujet ; et ainsi, ou ils ne voient pas l'étendue du péril, ou ils ne l'apprécient pas dans toute sa réalité. Il s'ensuit que la foi des ancêtres, que le salut procuré aux hommes par Jésus-Christ, et conséquemment les bienfaits eux-mêmes de la civilisation chrétienne se trouvent en péril. Et, en effet, sans rien craindre, sans reculer devant personne, la secte des francs-maçons devient de jour en jour plus audacieuse : elle a envahi, comme une peste, toutes les cités, et elle s'efforce de s'infiltrer chaque jour plus avant dans toutes les institutions de l'Etat, dans le but, qu'elle poursuit aussi ailleurs, d'ôter à la nation italienne la religion catholique, principe et source des plus grands biens. De là, ces moyens infinis dont on se sert pour attaquer la divine foi ; de là ce mépris, cette oppression par les lois de la légitime liberté de l'Eglise. Il est admis en théorie

et en fait qu'il n'y a, dans l'Eglise, ni l'essence ni le principe d'une société parfaite, que l'Etat lui est supérieur, et que le pouvoir civil prime le pouvoir religieux. De cette doctrine pernicieuse et fausse, tant de fois condamnée par le jugement du Saint-Siège, découlent toutes sortes de maux, surtout cette prétention des gouvernants de l'Etat d'usurper ce qui n'est pas permis, et cette audace de leur part de tirer à eux ce qui appartient à l'Eglise. Voyez, pour les bénéfices ecclésiastiques, quel est ce pouvoir qu'ils s'arrogent de conférer et de retirer à leur gré le droit d'en percevoir les fruits. Et ce qui n'est pas moins perfide, c'est qu'ils cherchent par leurs promesses à gagner le clergé du degré inférieur. A quoi tendent ces efforts, il est d'autant plus facile de l'apercevoir, que les auteurs eux-mêmes de cette machination ne se cachent pas de dire ce qu'ils veulent. Ce qu'ils veulent, en effet, c'est d'attirer par leurs avances les ministres du culte dans leur parti, et de détourner ceux qu'ils auront mêlés une fois au nouveau régime de l'obéissance à l'autorité légitime. Mais, à vrai dire, ils ne paraissent pas en cela connaître assez la vertu de nos prêtres qui, éprouvés de tant de manières depuis tant d'années déjà, ont donné de si éclatants exemples d'abnégation et de foi qu'on peut espérer en toute assurance qu'ils persisteront toujours, avec l'aide de Dieu, quels que soient les événements, dans cette même religion du devoir.

Par les points auxquels Nous venons de toucher, on voit clairement ce que peut la secte maçonnique et le but auquel elle tend en dernier lieu. Mais ce qui aggrave le mal et ce à quoi Nous ne pouvons songer sans une grande angoisse d'âme, c'est que la considération de leurs intérêts et une misérable ambition poussent un trop grand nombre des nôtres même à s'affilier et à donner leur concours à cette secte. Les choses étant ainsi, Nous faisons appel, vénérables prêtres, à votre charité, avec le sentiment pressant de Notre devoir, et Nous vous prions avant tout de vous préoccuper du salut de ceux dont Nous parlons : que votre zèle s'applique sans cesse à les retirer de leur erreur et de leur perte trop certaine...

Il faut ensuite chercher toutes les occasions favorables à la guérison de ceux-là mêmes qui pèchent en cela par timidité ; Nous voulons parler de ceux qui se laissent aller à favoriser les entreprises de la maçonnerie, non par l'effet d'une nature dépravée, mais par faiblesse d'âme et manque de jugement... Il importe de relever le courage de ces hommes en leur proposant l'exemple des ancêtres, en leur rappelant que la force est la gardienne du devoir et de la dignité, afin qu'ils se repentent vraiment et qu'ils aient honte d'agir ou d'avoir agi sans virilité...

Il faut également venir en aide à ceux qui se précipitent dans cette secte par imprudence : et ici, Nous pensons à ceux, dont le nombre est fort grand, qui trompés par les apparences et séduits par les divers avantages qu'on leur fait valoir, se laissent enlacer dans la société maçonnique, sans bien savoir ce qu'ils font. De

ceux-là, vénérables Frères, il y a grand sujet d'espérer qu'ils pourront un jour, sous l'inspiration de Dieu, déposer leur erreur et voir clair à la vérité, surtout si vous vous efforcez, comme Nous vous en prions vivement, d'arracher le faux masque de cette secte et d'en montrer les desseins secrets. Et, en vérité, ils ne peuvent plus passer pour tels, puisque leurs dépositaires eux-mêmes les ont, de mille manières, produits au grand jour. Dans ces derniers mois même, on a entendu dans toute l'Italie une voix qui mettait une sorte d'ostentation à divulguer les plans des francs-maçons.

Mais devant l'audace de ces projets criminels, ce n'est pas assez de prémunir contre les embûches de l'infâme secte : il est nécessaire aussi de lutter, et cela, en prenant ces mêmes armes fournies par la foi, qui ont déjà servi efficacement contre le paganisme. C'est pourquoi il est de votre devoir, Vénérables Frères, d'animer les esprits au combat par la persuasion, les encouragements et l'exemple, et d'entretenir dans le clergé et dans Notre peuple un zèle actif, constant, intrépide de la religion et du salut, tel que Nous l'avons vu plus d'une fois se montrer chez les catholiques d'autres pays, dans des circonstances semblables. On dit communément que l'ancienne ardeur pour la défense de la foi des pères s'est affaiblie parmi les populations italiennes. Et peut-être n'est-ce pas à tort : du moins, si l'on considère des deux côtés les dispositions d'esprit, on trouve plus d'ardeur chez ceux qui combattent la religion que chez ceux qui la défendent. Cependant, pour ceux qui veulent le salut, il n'y a pas de milieu entre la lutte opiniâtre ou la mort. Aussi devez vous tendre, par vos exhortations, à exciter le courage des lâches et des mous, à l'entretenir chez les vaillants, et de même vous devez, après avoir arraché tous les germes de discorde, obtenir que tous ensemble, sous votre conduite et vos auspices, descendent courageusement dans la lutte, avec un même esprit et sous une même discipline.....

LÉON XIII, Pape.

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE JÉRUSALEM

C'est au mois d'avril prochain que doit s'ouvrir le Congrès Eucharistique de Jérusalem. Dans la Ville Sainte qui fut témoin de la Cène, ce Congrès semble être à sa vraie place, pour donner à notre foi une plus grande ardeur. Quelles pieuses inspirations, quelles douces émotions ne devront pas remplir l'âme des pèlerins, en assistant au saint sacrifice dans les lieux vénérés où le passage du Dieu fait homme a laissé d'inoubliables traces !

Ce Congrès a encore un but particulier que le Saint Père a, de

longues mains, préparé avec une sagesse et une hauteur de vues remarquables. Il s'agit de la réunion à l'Eglise Catholique des Eglises schismatiques d'Orient : projet bien des fois tenté, mais qui jusqu'ici, n'a pu aboutir. Déjà en 1890, les évêques schismatiques de Turquie avaient fait un appel au Souverain Pontife pour l'intéresser en leur faveur. Il est vrai qu'ils tournaient aussi leurs regards vers l'Empereur de Russie. Mais la *Civiltà Cattolica* observait à cette époque qu'il y avait là un événement significatif dont elle commentait ainsi l'importance : « Tous ceux, disait cette revue, qui suivent d'un œil attentif les péripéties contemporaines du catholicisme noteront ce fait qui vient jeter une nouvelle lumière sur les relations entre l'Orient et l'Occident chrétiens, sur la position de la papauté relativement à la question d'Orient et aux transformations politiques qui sont en voie de s'accomplir dans cette région du monde. »

Depuis lors des incidents nouveaux ont de plus en plus appelé vers le Vatican l'attention des schismatiques grecs. Le rapprochement des églises arméniennes, en Asie mineure, la conversion des Nestoriens, ont ouvert la voie. On sait que des négociations sont engagées avec la Bulgarie et une récente décision de la Cour de Rome à propos d'un mariage princier semble être la porte ouverte au retour des Schismatiques de ce royaume.

A Moscou et à St-Petersbourg, dans les classes dirigeantes, on n'est pas éloigné de reconnaître que le clergé russe gagnerait en moralité et en intelligence, s'il recouvrait l'indépendance et la dignité qui lui manquent, en revenant aux saines traditions de l'Eglise catholique. On sait enfin quel sympathique accueil a été ménagé récemment aux princes russes par la Cour de Rome.

Le rôle de plus en plus grand que le Saint Père a pris dans le monde, comme distributeur de paroles de paix et de vérité sur toutes les questions vitales qui agitent les peuples, ont donné au Vatican une autorité incontestable. C'est de là que nous vient la lumière.

Au Congrès Eucharistique de Jérusalem se trouveront réunis la plupart des évêques d'Orient, et les patriarches arméniens. Un cardinal français, de ce pays qui, malgré tout, a conservé dans les Echelles du Levant un si grand prestige, doit représenter le Souverain Pontife à cette assemblée. L'impression, nous n'en doutons pas, sera féconde, et elle aura son influence, peut-être décisive pour le rapprochement des églises dissidentes.

Ah ! le beau jour que celui où toutes les sectes séparées, branches détachées du grand tronc catholique et qui se dessèchent en Russie, en Turquie, en Asie-Mineure, reviendront à leurs anciennes traditions, rompront avec l'hérésie et verdiront à nouveau pour donner au grand arbre de l'Eglise romaine une frondaison vigoureuse !

L'heure n'est pas éloignée, peut-être, où l'aube de ce beau jour doit apparaître et le rêve entrevu devenir une réalité.

Il n'est pas de pays qui le saluera avec plus de bonheur et de joie que le Canada catholique. Tous ici forment des vœux pour que du Congrès Eucharistique de Jérusalem, la Ville Sainte, sortent d'aussi beaux résultats.

### UNE SERVANTE APOTRE

Il y a vingt-cinq ans à peine, lorsque, à New-York, on demandait une domestique par la voie de la presse, le plus souvent on avait soin d'exclure les catholiques. Un jour, une annonce de ce genre avait paru sur l'un des principaux journaux de la ville. Une pauvre jeune fille irlandaise se présente à l'adresse indiquée, munie de toutes les références d'usage. Comme elle procédait à l'exhibition de ses papiers et qu'elle les faisait passer sous les yeux de la maîtresse de la maison, pour lui prouver qu'elle était parfaitement en règle :

« — Mais, d'abord, dit celle-ci, êtes-vous, oui ou non catholique ? »

« — Oh ! madame, certainement, par la grâce de Dieu, je suis catholique, répondit la jeune fille. »

« — Vous n'avez donc pas lu l'annonce que j'ai fait insérer dans le journal ? reprit la dame. Je ne veux absolument pas de catholiques dans la maison » « — Oui, je l'ai lue, votre annonce, répondit humblement l'Irlandaise ; mais, madame, qu'importe que je sois catholique, pourvu que je sois une bonne et fidèle domestique et que je vous serve bien ? Essayez, madame, et si vous n'êtes pas satisfaite de moi, vous serez toujours libre de me renvoyer. »

A ce petit discours, qu'elle trouve plein de sagesse, la dame ne répond d'abord que par le silence... Elle fixe un instant la jeune fille et frappée de son extérieur simple et modeste : « — Eh bien ! entrez, lui dit-elle, et nous verrons ! »

Pendant de longues semaines, la pauvre enfant eut de dures persécutions à subir, et de la part des maîtres, et de la part des nombreux serviteurs de la maison. On ne lui épargna aucun genre de moquerie, de sarcasmes sur ses pratiques religieuses. Mais la foi de cette fervente chrétienne fut inébranlable ; sa patience était au-dessus de toutes les épreuves.

Quelques mois se passent, et voici qu'une épidémie de fièvre scarlatine envahit la ville. Deux enfants de la maison sont subitement atteints du mal contagieux. C'est alors de la part de tous les autres serviteurs, le signal d'un sauve-qui-peut général. L'Irlandaise, elle, reste seule au poste, fidèle, généreuse, dévouée, prodiguant ses soins le jour et la nuit aux enfants malades avec les délicates tendresses d'une mère, jusqu'à guérison complète. Quelques années plus tard, un nouveau et grand malheur vient s'abattre sur cette famille. Une faillite anéantit sa fortune : tout fut impitoyablement vendu. Or, il y avait dans la maison un petit meuble précieux, cher au cœur de la mère pour des raisons intimes, et divers souvenirs tels qu'il s'en attache à ce qui vient de nos ancêtres. La jeune Irlandaise le savait ; elle avait compris ce qu'il en coûterait à sa maîtresse pour se séparer d'un tel souvenir. Malgré son prix élevé, elle l'achète du fruit de ses économies, et le fait placer dans la chambre de la mère de famille. Quand celle-ci rentra, elle n'aperçut que les quatre murs dénudés ; mais, à la vue de ce petit meuble tant aimé, qu'elle croyait voir pour la dernière fois, elle pâlit et s'écrie toute tremblante : « — Est-il possible, ce meuble est encore là ? » « — Madame, répondit la jeune fille, il ne partira pas ! il est à vous ; je l'ai acheté ; je suis heureuse de pouvoir vous l'offrir. »

Il ne faut généralement pas tant d'éloquence pour vaincre le cœur d'une femme et surtout d'une mère. Les yeux pleins de larmes, elle tombe dans les bras de sa domestique. « — Oh ! lui dit-elle, votre religion est admirable. Votre dévouement héroïque pour mes enfants m'avait ébranlée ; votre générosité d'aujourd'hui termine l'œuvre. C'en est fait ; comme vous, je veux être catholique. »

---

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

## EXPOSITION DE CHICAGO

La circulaire suivante vient d'être adressée à toutes nos maisons catholiques d'éducation. Nous serons reconnaissants aux journaux qui voudront bien la publier.

Il a été décidé, à Chicago, qu'il ne sera pas reçu d'objets pour l'Exposition, après le 10 avril.

Nous prions donc les directeurs et les directrices de nos maisons d'éducation, les instituteurs et les institutrices, de voir à ce que les travaux entrepris par leurs élèves soient terminés le plus tôt possible.

Ces travaux ne devront pas être trop considérables pour chaque école, et il est important qu'un examen attentif préside à leur choix. Nous comptons pour cela sur le dévouement éclairé de ceux qui ont la charge de nos diverses institutions.

C'est, il nous semble, le lieu de le dire : la circulaire adressée dès le mois de février dernier, par l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, aux établissements d'éducation de la Province de Québec, et l'appel chaleureux de Nos Seigneurs les évêques ont été accueillis avec empressement.

On s'est mis à l'œuvre sans retard.

Tous nos collèges, nos couvents, nos Ecoles Normales, nos académies, un grand nombre d'écoles primaires et d'écoles modèles, figureront à l'Exposition scolaire qui se prépare. Nos Instituts religieux d'hommes et de femmes — à très peu d'exceptions près — y enverront des ouvrages de leurs différentes succursales. Plusieurs instituteurs de la campagne ont apporté à cette entreprise un dévouement dont nous aimons à leur rendre hommage. C'est un concours de toute la Province de Québec que nous pouvons annoncer, et nous espérons voir se réaliser le désir que nous avons formé, au début, de faire une œuvre qui sera à l'honneur de la religion et de notre pays.

Nous aurons, à l'Exposition, des documents destinés à faire connaître nos lois scolaires et notre système d'éducation, les photographies de nos principaux établissements, une notice historique sur chacun d'eux avec les statistiques qui en font voir le développement, l'exposé des méthodes suivies dans l'enseignement à des divers degrés, et dans les Instituts spéciaux comme ceux des Sourds-Muets et des aveugles ; des compositions d'élèves, des cahiers d'honneur, des dessins, des ouvrages manuels, des cahiers de devoirs journaliers tels qu'ils ont été remis aux professeurs, avec les remarques et les corrections de ces derniers etc., etc. ; nous ne pouvons tout mentionner ici. Mais un ouvrage considérable a été fait en quelques mois, et nous offrons nos remerciements et nos félicitations à ceux qui l'ont accompli. Quel jugement porteront les examinateurs, les spécialistes, les étrangers

sur ces travaux variés et sur ces méthodes ? Nous l'ignorons. Dans tous les cas, l'Exposition aura cet avantage de permettre de constater ce qu'il y a de bon et de défectueux dans notre système, ce qu'il faudra conserver ou réformer.

Tous les travaux soigneusement et solidement encaissés pourront être envoyés par *express* à l'adresse indiquée sur la carte qui accompagne cette circulaire, à partir du 1er février.

Les frais de transport seront payés à Montréal.

On est instamment prié de ne pas attendre plus tard que le 1er mars pour faire cet envoi.

On n'aura qu'à fixer la carte ci-jointe sur le haut et l'un des côtés de la caisse, en ayant le soin d'y ajouter le nom de l'école, du collège ou de l'Institut.

Chaque maison-mère devra mettre ensemble les travaux de ses diverses maisons.

Nous serions bien reconnaissant aux Supérieurs, à Messieurs les Principaux et aux Instituteurs, s'ils voulaient nous envoyer, sous pli cacheté, une liste assez détaillée des ouvrages, des tableaux, des albums et des cahiers qu'ils destinent à l'Exposition.

Que l'on veuille à ce que le nom de chaque élève soit inscrit sur son travail, ainsi que son âge. Il sera pris le plus grand soin de ces travaux que l'on nous confiera.

Monsieur l'archevêque a bien voulu mettre à notre disposition pour les recevoir sa nouvelle cathédrale. Nous aurions aimé à en faire une exposition ici même, avant de les expédier à l'Exposition Colombienne, mais le temps nous fait absolument défaut. Ils partiront encaissés, tels que nous les aurons reçus, vers le 15 mars, et nous serons à Chicago pour surveiller leur installation. L'Exposition terminée, ils seront fidèlement renvoyés à leurs propriétaires.

P. N. BRUCHÉSI, CHAN.,

Commissaire de la Province de Québec, pour la partie scolaire catholique, à l'Exposition de Chicago.

Archevêché de Montréal, le 20 janvier 1893

P. S. — Prière à tous ceux qui doivent prendre part à l'Exposition scolaire de nous envoyer le nom et l'adresse de leur établissement. Prière aux communautés de donner la liste de leurs succursales. Cette liste nous est demandée par les directeurs de l'Exposition et sera insérée dans le catalogue officiel, que l'on prépare actuellement à Chicago.

Nous donnons ici l'adresse à laquelle chaque caisse et chaque paquet devront être expédiés à Montréal.

Mr le chan. BRUCHÉSI, Commissaire

Nouvelle cathédrale catholique, rue Dorchester, Montréal.

## LES NOCES DE DIAMANT

De M. et de Mme Mame de Tours.

Nous empruntons au journal *La Croix* le récit d'une cérémonie bien touchante qui vient d'avoir lieu à Tours (France) le 8 janvier courant. Le nom de M. Mame, le grand éditeur de livres de piété et d'ouvrages pour la jeunesse est très avantageusement connu au Canada. Nous nous associons aux justes réflexions de l'auteur de l'article que nous reproduisons.

« M. et Mme Alfred Mame viennent de célébrer leurs noces de diamant, et en même temps le 60<sup>e</sup> anniversaire de la direction de l'imprimerie prise en janvier 1833.

A une heure, après la cérémonie religieuse du matin, la famille Mame s'est rendue dans le grand atelier brillamment décoré et a reçu les félicitations de son nombreux personnel.

Toute la famille jusqu'aux arrière-petits-enfants étaient sur l'estrade.

Des discours ont été prononcés par les ouvriers et les directeurs. Une belle poésie composée par un correcteur, véritable auteur, M. Challet, a été déclamée par M. Chaudourné, compositeur. Il y a eu un concert, des chants, et un bronze (de 3800 fr.) a été offert par le personnel et présenté par M. Viot, directeur de l'imprimerie.

Les réponses et les remerciements de MM Alfred et Paul Mame ont été pleins de cœur. Puis, la maison Mame a fait distribuer, séance tenante, à ses ouvriers, *deux cent mille francs* faisant ainsi le plus généreux emploi d'un bénéfice si légitimement acquis par de bonnes publications.

En même temps, la maison qui se fait gloire de conserver jusqu'à la vieillesse un si grand nombre de ses ouvriers, comme on a pu le voir aux tableaux exposés à Paris en 1889, a annoncé qu'elle améliorerait encore et dans de grandes proportions la caisse des retraites. A l'avenir 500 francs de retraite après 20 ans de service et 800 après trente ans.

L'enthousiasme, on le conçoit, était général, et ces noces où l'argent n'a pas été dépensé en vanités, seront inscrites en souvenirs ineffaçables aux fastes de la maison Mame.

En notre fin de siècle tant décrié, les catholiques fondent donc, par leurs institutions, et par leur apostolat plus charitables

encore envers les travailleurs, une noblesse dont les traditions agrandissent le patrimoine de la nation.

Ce qui s'accomplit chez les Mame, les Harmel, et chez tant et tant d'autres, attesterait, s'il était nécessaire, la vérité de cette parole si souvent répétée du pontife Léon XIII, que la question sociale ne sera résolue que par le Christianisme. *Sine me nihil potestis facere*. Sans le Christ et son Eglise, pas de salut !

Supposons qu'une loi rigoureuse ait arraché à la caisse de la maison Mame quatre cents mille francs, la distribution de ce fonds eût suscité la haine au lieu de l'amour, le découragement et la ruine dans l'industrie au lieu de la prospérité, oui, la prospérité, car une action faite pour Dieu attire des bénédictions qui sont même ici bas un capital plus précieux que des millions.

Le socialisme engendre la ruine et multiplie la haine : le christianisme, au contraire, suscite les institutions qui aident au bonheur des patrons et des ouvriers, et il multiplie l'amour.

Mais qui obligera à faire ces grandes choses ?

Sans nier l'efficacité des bonnes lois, comme on nous accuse parfois de le faire, nous affirmons que les exemples entraînent et obligent très puissamment, souvent plus que la force, et que les rapports *de famille* qui doivent exister entre patrons et ouvriers ne peuvent se bien constituer que par une puissance supérieure à la loi.

C'est cette force supérieure à la loi des Césars, qui sortit de la bouche des apôtres, au milieu du monde païen et brisa les vices, les égoïsmes, et des infamies encore plus horribles que tout ce que la libre pensée a créé en notre siècle.

De cette parole persuasive, sont sortis les pouvoirs dignes de porter des lois salutaires, au lieu de les employer à leur profit pour combattre l'Eglise.

---

## LES FÊTES JUBILAIRES A ROME

---

### Réception des enfants

Les fêtes jubilaires ont commencé au Vatican le neuf courant, par la réception des enfants de Rome dans la salle du consistoire. On comptait plus de mille enfants. Lorsque le Souverain Pontife fit son entrée dans la salle, entouré des cardinaux Rampolla, Ricci

Macchi, Vannutelli, Apollini, Ruffo, Parocchi, tous les enfants poussèrent avec beaucoup d'entrain le cri de « Vive le Pape ».

Puis deux enfants romains, âgés de dix ans, récitèrent un charmant dialogue que Léon XIII écouta avec un vif plaisir.

La fille de la princesse Antici Mattei, âgée de huit ans, présenta ensuite au Saint-Père un album magnifiquement relié, sur lequel chaque enfant avait écrit son nom, en même temps qu'une offrande pour le denier de Saint-Pierre. Ces cotisations formaient un total de 10,000 francs.

Un jeune enfant de huit ans vint encore réciter un petit poème.

Le Saint-Père prit le bébé sur ses genoux et l'embrassa.

Puis un groupe d'enfants entonna une hymne dédiée à Léon XIII et, un à un, les petits chanteurs défilèrent devant le Saint-Père, qui adressa à chacun la parole et remit à chacun une médaille d'argent dont une face représente saint Joseph, tandis que l'autre reproduit les traits de Léon XIII.

A 3 heures, l'audience a pris fin. Lorsque le Saint-Père a quitté la salle, tous les enfants, entourés de leurs parents, et quelques-uns tenus dans les bras l'ont acclamé par des applaudissements enthousiastes et des cris de « Vive le Pape ! »

Léon XIII a répondu par un aimable salut. Il semblait disposé à prononcer une courte allocution, mais les enfants étaient si étroitement groupés autour de lui, qu'il lui a été impossible de se dégager pour prendre la parole.

Aussitôt après, Léon XIII a regagné ses appartements.

Il paraissait en bonne santé et n'a éprouvé aucune fatigue de cette longue et touchante manifestation.

---

## LES FRERES DE LA CHARITE

---

### L'asile St-Benoit-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe,

(Suite).

La chapelle, qui occupe presque entièrement l'aile droite de l'asile, est à la fois simple dans sa grandeur et élégante dans sa décoration. Au fond, un large jubé augmente sensiblement le nombre des places disponibles. Elle rappelle par ses dimensions

la chapelle de la Réforme, mais elle est mieux éclairée, grâce à ses hautes fenêtres qui y font pénétrer partout l'air et la lumière. Elle la rappelle surtout par ses décorations. Des fresques nombreuses animent la nef et le chœur. Il serait malséant de faire un trop grand éloge de ces peintures, mais elles offrent au regard un ensemble satisfaisant.

La chapelle est dédiée à l'Immaculée Conception dont la statue domine le maître-autel. Les sujets représentés sont : le Baptême de Notre Seigneur Jésus-Christ ; une Mater Dolorosa, bien expressive ; sainte Anne ; saint Joseph, auquel un autel est consacré ; puis successivement, saint Roch ; saint François d'Assises, le patron de la Longue-Pointe ; saint Antoine de Padoue ; saint Stanislas ; saint Louis de Gonzague ; saint Jean Berchmans et enfin saint Benoit Labre qui a donné son nom à l'asile. Le plafond est également décoré de fresques dont le temps se chargera d'adoucir les tons un peu durs.

\* \* \*

Près de la chapelle se trouve l'aumônerie. On comprend l'importance du rôle de l'aumônier dans un établissement comme l'asile St-Benoit-Joseph. Non seulement cet aumônier a la mission d'apporter aux patients, dans les moments lucides, les saintes consolations de la religion, avec l'esprit de résignation, mais il a aussi à s'occuper des intérêts spirituels des novices des Frères de la Charité ; car le noviciat de l'ordre se trouve à l'asile. En moyenne, il y a toujours de 30 à 32 frères dans cette maison. Comme on le voit les devoirs de l'aumônier sont multiples. M. le chanoine Savaria, qui depuis 1885, remplit ces fonctions délicates ne nous permettrait pas de nous étendre sur ses mérites personnels et ses vertus : mais l'estime profonde dont il jouit, l'autorité qu'il a su conquérir aussi bien près des patients que près des jeunes frères confiés à ses soins, sont la preuve de ses remarquables aptitudes au poste qu'il remplit, si bien. On ne saurait trop dire l'heureuse influence d'une bonne direction religieuse, le baume réconfortant qu'une parole élevée, délicate apporte non seulement aux âmes pieuses mais aussi aux intelligentes troublées qui viennent en cet asile.

\* \* \*

Nous avons déjà parlé dans une étude précédente des mérites :

divers qui distinguent les Frères de la Charité. Leur illustre fondateur a beaucoup exigé d'eux. Le soin de toutes les infortunes, surtout des plus pénibles, voilà leur lot. L'asile St-Benoit-Joseph nous les fait connaître sous un autre aspect que celui dont nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs à propos de l'Ecole de la Réforme. A la Longue-Pointe, ils ont à veiller sur des patients atteints d'une des plus douloureuses maladies dont notre pauvre humanité ait à souffrir. Ils apportent là un zèle éclairé, intelligent et dévoué qu'il est impossible de surpasser et qu'on ne retrouve, au même degré, que chez les sœurs, toujours si pleines de délicates attentions.

## CHRONIQUE

\* \* Samedi dernier, sur la demande de quelques membres de la colonie française de cette ville, un service solennel a été célébré dans la chapelle du Sacré-Cœur de Notre-Dame, à l'occasion du centenaire de la mort de Louis XVI, devant une nombreuse assistance composée de l'élite de la société Montréalaise. M. le curé Sentennes, assisté de MM. Fahey et Luche, officiait.

\* \* Mercredi dernier, avait lieu à l'hospice St-Joseph, rue Cathédrale que desservent les Sœurs Grises, le dîner annuel organisé par les dames bienfaitrices de cette maison. L'assistance qui a pris part à cette fête de charité était des plus nombreuses et des plus distinguées. M. le juge Loranger et M. le sénateur Desjardins ont rendu un éloquent hommage à nos institutions de charité. L'hospice reçoit, comme on le sait, les orphelines d'origine canadienne-française et jamais il n'y a une place inoccupée.

\* \* Le salut annuel des Associés de « l'Œuvre des Tabernacles » aura lieu vendredi, à 3 h. après-midi, dans l'église de Notre-Dame de Pitié.

Cette cérémonie sera précédée du sermon et présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal,

Tous les associés et amis sont invités à y assister.

La quête sera faite au profit de l'Œuvre.

Cette Œuvre des Tabernacles compte actuellement 1334 membres. Elle assiste 123 paroisses, réparties dans 27 diocèses au

Canada et aux Etats-Unis. Ces chiffres disent assez l'importance et l'utilité de cette association.

\* \* \* A la Bibliothèque Vaticane l'on travaille, sur l'ordre du Saint-Père, à reproduire par la photographie plusieurs documents pontificaux de haute importance se rapportant à l'époque de la découverte de l'Amérique. Cette précieuse collection de documents est destinée à l'Exposition universelle de Chicago, où le Vatican enverra aussi les deux célèbres cartes géographiques du musée Borgia qui ont déjà figuré à l'Exposition organisée à Madrid en l'honneur de Christophe Colomb.

Un autre envoi du Vatican à l'Exposition de Chicago comprendra quatre grands tableaux en mosaïque exécutés dans la fabrique même du Vatican et représentant *la Théologie*, de Raphaël ; *le Prophète Isaïe*, du même auteur ; *la Basilique de Saint-Pierre* et *le Forum romain*. Ces précieux objets, ainsi que la collection archéologique dans laquelle Mgr Wilpert a reproduit les principales peintures des catacombes romaines, seront expédiés à Chicago à bord d'un vapeur américain qui viendra expressément à Civita-Vecchia. Ainsi, la Rome papale sera dignement représentée à cette Exposition universelle.

\* \* \* Les Bénédictins achèvent la construction d'un collège international de leur ordre, sur l'Aventin.

Le nouvel Institut portera le nom d'*Abbaye-Collège de Saint-Anselme*, et ce sera assurément l'un des monuments les plus insignes qui rappelleront à la postérité le glorieux pontificat de Léon XIII.

La première installation du Collège fut faite provisoirement le 3 janvier 1888, à l'occasion du Jubilé épiscopal du Saint-Père, dans une partie du palais apostolique des catéchumènes, près de Saint-Pierre. Le Collège en est ainsi arrivé à sa sixième année d'existence et il prospère déjà autant que le permettent les dimensions réduites du local où il est provisoirement installé.

Les professeurs et les élèves, tous de l'ordre de saint Benoît, y ont été appelés d'Italie, d'Angleterre, d'Amérique et d'autres pays. Ils y observent la règle monastique, selon les meilleures traditions bénédictines, sous la direction aussi intelligente que zélée de l'abbé dom Gaétan Bernardi, de l'observance Cassinoise.

Le nouvel édifice présentera le style et le noble caractère de ces abbayes grandioses que le moyen âge vit s'élever en Italie et dans les autres contrées d'Europe.

L'abbaye Saint Anselme aura une église très belle à l'usage du public, et mettra à la disposition de ses étudiants une bibliothèque, un observatoire, un cabinet de physique et de chimie et de vastes salles destinées aux réunions scientifiques et littéraires.

\*\* On annonce la mort de Son Eminence le cardinal Foulon, archevêque de Lyon.

\*\* Mgr Perreau, évêque d'Autun, invité par Mgr l'Archevêque d'Alger et par Mgr l'Administrateur de Carthage, a accepté de prononcer l'oraison funèbre du Cardinal Lavigerie dans la basilique primatiale de Saint Louis de Carthage.

\*\* Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, vient de mourir. Il était né le 2 juin 1811, à Brézé (Maine-et-Loire). Il fut nommé évêque de Moulins le 28 octobre 1849, préconisé le 7 janvier 1850, sacré le 14 avril suivant.

Pendant les quarante-deux ans de son épiscopat dans le même diocèse, Mgr de Dreux-Brézé a particulièrement témoigné d'un zèle constant à maintenir la pure doctrine catholique et à défendre les droits de la sainte Église.

\*\* Nous lisons dans un journal de France :

« Par application du décret du 15 avril 1892 et de l'arrêté ministériel du 27 du même mois, le Ministre de la Guerre a décerné, par décision du 28 décembre 1892, une médaille d'honneur en or à M<sup>lle</sup> Bonneton, en religion sœur Thérèse, supérieure des Religieuses de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, pour avoir, pendant trente années, entièrement consacrées aux malades militaires, fait preuve du plus constant dévouement à l'occasion de nombreuses épidémies.

Deux médailles d'argent ont été décernées à la Sœur Marie Joséphine, de l'hospice de Dijon, « pour le dévouement incessant dont elle a fait preuve pendant l'épidémie de dysenterie qui a régné sur la garnison de Dijon en juillet, août et septembre, » et à la Sœur Désirée du Saint-Rédempteur, de l'hospice de Poitiers, qui « s'est fait remarquer par la sollicitude, le tact et l'assiduité des soins qu'elle a toujours prodigués avec un infatigable dévouement aux malades les plus gravement atteints, et a aussi rendu des services analogues dans les salles militaires des autres hospices où elle a servi déjà depuis trente-deux ans. »

## AUX PRIERES

Sr Marie Emma Duteau de Grandpré, Hôtel-Dieu de Montréal.  
Jean Dom. Edouard Lionnais, Montréal.

Sr M. Benoît, née Marie-Louise Labrèche, des Srs des SS. Noms de Jésus et de Marie, Hochelaga.

M. Julien Sauvé, St-Timothée. Dme Veuve Adh. Beaudoin.

M. Georges Paquette. M. Brosseau, St-Hubert.

# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

## Dr LAVIOLETTE

### Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

### 25c et 50c le FLACON.

### CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le « Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. » Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1698, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Laviolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENÉ BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre *Sirop de Térébenthine* nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT,

Manchonier de la maison Cha, Desjardins & Cie, 1637, rue St-Catherine.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

---

— LA —

# ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons  
particulières et Etablissements publics.

## MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

---

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Droinell"  
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



**CASTLE & FILS**  
VITREAUX D'EGLISE...  
GRISAILLE ET MOSAIC  
PERSONNAGES ET TAB-  
LEAUX

**CLOCHES D'EGLISE**

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU  
EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.  
" BUCKINGHAM P. Q.  
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

**SA SUCCURSALE**

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqeduc.

On y reçoit en dépôt toutes  
les économies depuis une piastre  
en montant, et la BANQUE  
paie quatre pour cent sur ces  
dépôts.

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'École des Arts de Montréal

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**  
ARCHITECTURE — PEINTURE

**DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**  
1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et  
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN  
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**CHARLES . BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

**HARMONIUM** neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin  
à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**

ETABLIE EN 1825.  
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$88,000,000 | Revenu annuel, \$4,460,000  
Bonnes distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**MAISON FONDÉE EN 1843**  
**OWEN MCGARVEY & FILS**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
**MEUBLES DE TOUTES SORTES**  
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'ÉGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

---

**H. A. PEARSON & CIE**

**MARCHANDS - TAILLEURS**

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

---

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

**VIN DE MESSE** qualité supérieure  
**HUILE D'OLIVE**

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

---

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**

MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 878 E.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

---

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390. Rue St-Jacques, 390.

---

**HENRY & N. E. HAMILTON**

CARRÉ VICTORIA

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES**

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

ARBOUR & LAPERRLE

IMPRIMEURS

∞191 & 193 RUE SAINT - URBAIN∞

MONTREAL

# CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

## Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CATARRIE NASAL

CORYZA ( Rhume de cer-  
veau ), OZÈNE, PUNAISIE  
( Plauteur du Nez ) etc.

— GUERIS PAR LE —

Baume Catarrhal

— DU —  
DR NÉY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBERTAULT, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr Néy. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NÉY; il m'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en voie de guérison."

Vous en prie,  
J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

— Franco par la poste sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE P. Q.

CHOLERA !

Prenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

l'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY

La Diarrhée, quoique n'étant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences fâcheuses, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASSEYANT, Pharmacien, aux États-Unis écrit ce qui suit :

M. L. ROBERTAULT,

Pharmacien et Cher Compositeur,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY, que vous êtes parvenu à en faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différents localités aux États-Unis, et je dois dire en toutes sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée. Je vous en prie,

A. D. CASSEYANT, Pharmacien

Fall River, Mass. 2 avril 1891.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE P. Q.